

Electricité : le territoire produit davantage qu'il ne consomme

La production électrique de la CDC Sud Sarthe s'élève à 70 MWh, ce qui correspond aux besoins de 32 000 habitants, alors que la collectivité n'en compte que 23 000.



La centrale Neoen d'Aubigné-Racan est entrée en service le 21 novembre 2023.

PHOTO : LE MAINE LIBRE

Avec l'entrée en production du second parc photovoltaïque de la ZAC Loirécopark à Aubigné-Racan (44 MWh sur un terrain de 39 hectares), fin 2023, la communauté de communes Sud Sarthe est devenue plus qu'auto suffisante en production électrique (70 MWh correspondant aux besoins de 32 000 habitants alors que la CDC en compte 23 000).

L'amiante a bousculé les plans initiaux

« Les panneaux solaires n'étaient pas la première activité imaginée sur les 160 hectares de la ZAC Loirécopark, installée sur les friches d'un ancien établissement militaire, mais la présence d'amiante en sous-sol a découragé les entreprises de s'y implanter » avait expliqué François Boussard, président de la communauté de communes Sud Sarthe. Finalement

le solaire est la planche de salut de la ZAC, héritée d'un syndicat mixte départemental d'aménagement, repris avec des dettes et avec l'appui du Département par la communauté de communes en 2018.

Des recettes intéressantes pour la collectivité

Les recettes induites ne sont pas négligeables, en raison des baux passés pour 30 ans et de l'impôt sur les entreprises de réseaux. « Cet impôt a été certes diminué d'un tiers par l'État, mais il nous apporte tout de même 80 000 € environ par an de recettes » note François Boussard. Le premier projet d'Urbasolar (24 hectares), mis en service en avril 2021, avait déjà permis d'injecter 20 MWh dans le réseau EDF depuis le poste de Château-du-Loir, distant de 8 km. L'étude et les procédures deman-

dent toutefois un long délai. « Nous travaillions sur ce projet depuis 2018. Outre la production d'électricité, l'une des priorités que nous partageons avec les élus est de préserver des îlots de biodiversité » soulignait

Lucille Forget, directrice du développement régional chez Neoen, à l'issue des travaux.

Le solaire a aussi l'avantage d'être consensuel, contrairement aux éoliennes.

Des projets en cours

Trois centrales solaires sont en production sur le territoire, dont une sur l'ancien centre d'enfouissement à Aubigné-Racan (6 MWh). Par ailleurs la société Neoen travaille sur deux sites privés, l'un de 7 hectares à La Chapelle-aux-Choux (mise en service prévue au second semestre 2024) et sur un plan d'eau à Luché-Pringé (installation photovoltaïque). Dans le même temps les initiatives des habitants se multiplient : photovoltaïque, méthanisation, pompes à chaleur, chauffage

géothermique.

« Nous avons choisi d'accélérer la transition énergétique afin de protéger l'environnement et l'avenir de nos enfants. Nous soutenons aussi la rénovation énergétique des bâtiments. Comme la communauté de communes, chaque municipalité a pris le sujet à bras-le-corps, encourageant les projets s'appuyant sur des ressources locales et naturelles, pour un mix énergétique » souligne François Boussard, président de la communauté de communes Sud Sarthe.